

Cuénod, Gustave

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1918)**

Heft 21

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un virage du convoi, car cette manœuvre nécessite une largeur d'au moins 100 mètres du chenal navigable et ne peut s'exécuter, du reste, qu'en eau tranquille. Lorsque donc un chalands qui aura terminé son déchargement, ou son chargement, voudra reprendre sa marche vers l'aval, il faudra d'abord le remorquer plus en amont pour trouver une place où le virage soit possible.

Conclusions.

Ce que nous venons d'exposer concerne spécialement le réseau navigable suisse, et il y a lieu de penser que si l'on a pu sur la plupart des voies d'eau de l'Europe dominer le trafic des marchandises en grandes masses avec des chalands de 300 à 600 tonnes, ce dernier type suffira parfaitement pour les conditions de notre pays.

Il n'en est pas de même pour la voie internationale de Bâle au lac de Constance, laquelle présente plus d'intérêt pour l'Allemagne que pour la Suisse. Le Rhin, en effet, ne doit pas servir seulement à assurer le trafic d'importation et d'exportation des régions méridionales du Grand-Duché de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière, mais doit aussi pourvoir aux exportations de la grande industrie allemande vers l'Est de l'Europe et l'importation des céréales de l'Orient dans toute l'Allemagne. Cette voie navigable devra donc être aménagée normalement pour des chalands de 1000 tonnes, en tenant compte toutefois des difficultés techniques qui ont été exposées ci-dessus.

NÉCROLOGIE

Gustave Cuénod.

Notre hommage à la mémoire de M. Gustave Cuénod est bien tardif; nous avons espéré qu'un des ingénieurs qui vécut de longues années dans la société de l'ancien ingénieur en chef des C. F. F. écrirait une notice biographique sur leur ami; mais par suite de fâcheuses conjonctures que nous déplorons, aucun de ces messieurs n'a pu répondre à notre appel.

D'une lettre adressée au secrétariat général de l'Association des polytechniciens de Zurich (G. E. P.), à l'occasion d'une enquête ouverte sur la réforme de l'enseignement technique supérieur, nous extrayons un fragment d'autobiographie qui décrit joliment ces petits déboires, rançon de dons trop brillants, auxquels sont exposées les intelligences précoces.

« J'ai fait mes études secondaires au Lycée Saint-Louis, à Paris, et je les faisais avec succès car je suis arrivé assez rapidement à la tête d'une classe de 120 élèves. Destiné par mon père aux études techniques en vue d'une industrie qu'il avait créée, je me préparais pour l'Ecole centrale et j'avais encore deux ans de mathématiques spéciales pour y entrer.

» Pendant mes vacances, mon père eut l'occasion de s'entretenir avec le directeur de l'Ecole spéciale d'ingénieurs de Lausanne. Les examens d'admission allaient commencer et on engagea mon père à me les faire passer. Je réussis pleinement et entras en automne 1857 en 1^{re} année. J'avais alors à peine 16 1/2 ans et la maturité d'esprit nécessaire me faisait défaut plus encore que la préparation scientifique. J'avais eu à Paris de brillants professeurs qui m'avaient enthousiasmé. Ceux que je trouvais à Lausanne avaient certainement leurs mérites, mais ne possédaient pas le même don d'enseignement. Ce fut pour moi une grande déception et mon travail s'en ressentit aussitôt. La vie d'étudiant devint pour moi la préoccupation essentielle.

» Je suivis ainsi les études de 1^{re} et 2^{me} année. En raison de mon travail insuffisant et de mon jeune âge, les professeurs jugèrent utile de me faire redoubler la 2^{me} année; mais, sur les conseils d'un ingénieur français, qui pensait que, pour la carrière à laquelle j'étais destiné, la pratique m'était plus utile que la théorie, on me fit quitter l'Ecole spéciale et j'entrai en automne 1859 dans le bureau du dit ingénieur, à Paris. Je profitai des cours du soir pour chercher à compléter mon instruction technique, spécialement celle de la mécanique au Conservatoire des arts et métiers.

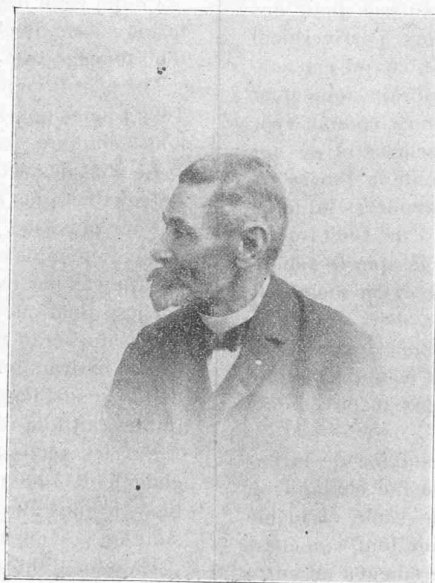
» Cette année passée dans un bureau d'ingénieur très occupé, où l'on exigeait un travail exact et rapide, et le contact avec diverses industries me furent très profitables ».

Dès 1868, M. Cuénod débute dans la carrière d'ingénieur de chemin de fer, en France, puis il rentre en Suisse, où, après avoir travaillé au « Berne-Lucerne » et au « Jura-Berne-Lucerne », il fut appelé, en 1890, au poste d'ingénieur en chef, avec résidence à Berne, du « J.-S. », fonction qu'il conserva, en 1903, après le ra-

chat, sous le titre d'ingénieur en chef du 1^{er} arrondissement des C. F. F.

Bien qu'ayant pris sa retraite, en 1915, à l'âge de 74 ans, il continua à pratiquer sa profession notamment à l'occasion d'études de routes dans les Ormonts, pour le compte de l'Etat vaudois.

Longue carrière de fonctionnaire technique, comme on voit, de haut fonctionnaire, si l'on veut, mais monotone comme elles le sont toutes chez nous et sur laquelle on peut se dispenser d'appuyer quand, sous le fonctionnaire, on trouve un homme dont la personnalité fortement accusée se manifeste par un inlassable dévouement à servir une bonne cause ou une idée; la cause dont M. Cuénod se fit, toute sa vie, le champion, est celle de l'antialcoolisme. Avec une ténacité tranquille, fortifiée par des convictions religieuses profondes mais sans fanatisme, indifférent aux moqueries des imbéciles, en dépit de l'hostilité de ceux qui auraient dû l'aider, il travailla au relèvement des buveurs, et si l'accomplissement de ce « ministère de charité » lui causa bien des déceptions, il lui valut souvent, en retour, la joie d'avoir arraché un



† GUSTAVE CUÉNOD

homme à une ruine imminente et restauré un foyer qui s'effondrait. Construire des voies, bâtir des gares, c'est bien, mais c'est à la portée de tout le monde; lutter indéfectiblement, contre vents et marées, pour le triomphe d'une œuvre philanthropique, c'est mieux, mais hélas! combien plus difficile et souvent moins glorieux.

Inclinons-nous respectueusement devant la tombe de cet homme qui, sans ostentation aucune, fut un grand homme de bien.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Sur le préavis de la section de Berne et sur le conseil des autorités compétentes, le Comité central a décidé, à regret, en raison de la persistance de l'épidémie de grippe, l'ajournement à une date indéterminée de l'assemblée des délégués et de l'assemblée générale convoquées à Berne pour le 26 octobre.

Le Comité central espère pouvoir être bientôt en mesure d'utiliser les préparatifs si obligeamment faits par la section de Berne.

BIBLIOGRAPHIE

L'éveil de l'esprit public¹.

Cette étude est la deuxième d'une série que M. Fayol se propose de publier et qui a débuté par l'ouvrage intitulé *Administration industrielle et générale*. Ce petit livre, que nous avons signalé à l'attention de nos lecteurs dans le N° 15 du *Bulletin technique* de 1917, a eu un immense retentissement dû aux tendances judicieusement novatrices de l'auteur inspirées par sa définition, qui a fait fortune: « administrer, c'est prévoir, organiser, commander, coordonner, contrôler ». Le lecteur qui, en ouvrant ce volume, redoutait qu'il ne fût alourdi de ces développements somnifères auxquels le thème de l'administration se prête si complaisamment, éprouvait une surprise joyeuse à suivre M. Fayol dans l'exposition si alerte et si claire de ses idées. Au lieu des recettes qui constituaient jusqu'alors les manuels du « parfait administrateur », on trouvait une doctrine conçue sur la base de nombreuses expériences analysées avec perspicacité. Le talent de l'auteur à rendre concises et même à schématiser ses conceptions, tout en se gardant de toute sécheresse, ne fut pas étranger au succès de ce livre et nous regrettons de ne pas trouver au même degré cet art de la composition dans le deuxième volume de la série. C'est qu'ici nous n'avons plus affaire à un seul écrivain exposant ses idées en une langue admirablement souple, mais à plusieurs auteurs qui commentent le système de M. Fayol ou en décrivent des applications. Est-ce à dire que M. Fayol n'ait apporté aucune contribution personnelle à la rédaction de ce volume? Tant s'en faut, puisqu'on y trouve, entr'autres, le texte de sa conférence devant la Société des ingénieurs civils de France (que nous avons reproduit l'année dernière) et le texte d'une autre conférence faite à la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale, où il a réussi à condenser en quelques pages l'essentiel de sa méthode, très générale on le sait et qui vise non seulement l'administration industrielle mais l'administration de toute entreprise ou groupement, qu'il s'agisse d'un grand Etat ou d'une modeste maison, d'une armée ou d'une section de soldats.

¹ Etudes publiées sous la direction de M. H. Fayol, Paris, Dunod et Pinat, éditeurs. — Fr. 4.

Ce deuxième volume sera suivi prochainement d'un troisième où M. Fayol nous fera part de ses « observations et expériences personnelles ». — « Commencées au seul point de vue de mon instruction personnelle, nous dit-il, poursuivies sans interruption pendant plus d'un demi-siècle, constamment éclairées, guidées, contrôlées par l'expérience, ces études m'ont puissamment aidé à me tracer dans mes fonctions successives d'ingénieur, de directeur de houillères et de directeur général d'une grande entreprise minière et métallurgique, une ligne de conduite également favorable aux affaires qui m'étaient confiées et à moi-même. Depuis mes débuts dans l'industrie jusqu'à ce jour, je n'ai pas cessé d'appliquer à l'étude des faits administratifs la même méthode que j'employais pour l'étude des faits matériels, c'est-à-dire l'observation, l'expérience et le raisonnement. »

C'est en vue de la diffusion et du perfectionnement de cette méthode que M. Fayol, répondant aux vœux qui lui étaient exprimés de tous côtés, a créé à Paris, 100, rue de Vaugirard, un « centre d'études administratives » dirigé par un ingénieur spécialiste, où toutes les personnes qui s'intéressent à ces questions sont invitées à « apporter ou adresser les observations qu'elles n'auraient point manqué de faire, les réflexions que les contacts de chaque jour avec les administrations publiques ou privées provoquent dans leur entourage, leurs suggestions enfin pour les remèdes à appliquer. »

Si un tel « centre » existait en Suisse, la besogne ne lui manquerait pas car, à elles seules, les méthodes si discutées de notre Administration fédérale fourniraient une matière inépuisable à ses « études ». D.

Note sur le Quadrilatère complet par M. Oppermann, ingénieur en chef des mines E. R. Paris. Gauthier-Villars, 1918.

Les traités classiques de géométrie ne contiennent qu'un petit nombre des propriétés du quadrilatère complet. Ils ne font pas une théorie de cette figure et les théorèmes et problèmes qu'ils énoncent à son sujet sont épars dans leur texte (Rouché et Comberousse, Nos 349, 405, 406, 408; Hadamard Nos 192, 202, 662).

M. Oppermann ne fait pas cette théorie du quadrilatère complet qui manque jusqu'ici, il donne simplement quelques indications destinées à faciliter les recherches sur cette figure. Cependant, sa note contient plusieurs théorèmes fort remarquables et qui paraissent nouveaux. Il faut signaler en particulier ceux relatifs à la parabole inscrite dans le quadrilatère, c'est-à-dire la parabole qui a pour foyer le point d'intersection des cercles circonscrits aux quatre triangles formés par les côtés du quadrilatère et pour directrice la droite qui contient les pieds des perpendiculaires abaissées de ce point sur les côtés du quadrilatère.

Le travail de M. Oppermann complète aussi, de la façon la plus intéressante, les études sur le quadrilatère complet parues dans les *Nouvelles Annales de Mathématiques* et dues à MM. Mention (1862), Sancery (1875) et Terrier (1875-1876).

M. P.

Propriétés du béton damé. MM. Gary et Rudeloff, Berlin, 1917. Brochure de 55 pages et 8 figures. Edition W. Ernst. Prix 2 Mk.

Les directeurs de l'Institut berlinois ont tenté ici, non d'expliquer, mais plutôt de détailler les propriétés des divers mélanges du béton de ciment non armé. Au point de vue strictement utilitaire, leur entreprise est réussie puisque l'opuscule regorge de renseignements pratiques à l'adresse des entrepreneurs et spécialistes allemands.

Qu'on nous permette toutefois de nous placer ici sur un autre terrain. Non que nous ne suivions avec plaisir les déduc-